

« Les Cadres face aux TIC »

# CE QUE **LES TIC** ONT CHANGÉ AU TRAVAIL DES CADRES



Sous la dir. de Cindy  
Felio et Loïc Lerouge

L'Harmattan,  
292 pages, 29 euros.

L'instantanéité et l'ubiquité sont devenues la règle : virtuellement, un cadre peut, et doit assez souvent, être partout à la fois, à tout moment. La commodité de l'outil – téléphone portable, messageries, *tweets*, forums, plates-formes collaboratives... – favorisant son universalité, on communique sans arrêt, à propos de tout et, parfois, hors de propos, de telle sorte que l'abondance de l'information en elle-même devient un problème, qui contribue à faire éclater le cadre traditionnel de l'espace-temps de travail. Conscientes du risque psychosocial que les technologies de l'informa-

tion et de la communication (TIC) représentent pour l'encadrement, les directions d'entreprises hésitent entre laisser faire (ce qui, au fond, favorise le travail), prévenir la dérive des usages que l'on pourrait ensuite leur reprocher, et réglementer de manière plus ou moins drastique des usages qui finissent par représenter un risque pour la qualité du travail lui-même : trop d'infos tuent l'info. Une psychologue du travail, docteure en sciences de l'information et de la communication, et un chercheur du CNRS ont participé à la 3<sup>e</sup> journée d'étude de l'Observatoire régional des risques psychosociaux en Aquitaine, et en ont coordonné les comptes rendus d'interventions. L'ouvrage est structuré en quatre temps : les enjeux des TIC en termes juridiques et de RSE, l'ambivalence du rapport aux TIC, la régulation et, enfin, le cas particulier du secteur de la santé. Un document qui réunit des points de vue multiples : juristes, psychologues, spécialistes de l'information et de la communication, médecins, sociologues. **PAULINE RABILLOUX**